



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES JEUNES

SAISON 2024/2025 PROCES VERBAL N°26

Réunion Plénière du :22/04/2025

Siège du DFSM à Yvetot

Président : M.Denis OLIVIER

Membres de la commission présents : MM. Pascal DELAFOSSE-Luc DUVAL-Thomas NIEMIER-Serge COLARD-Alain DELEPINE

Absents excusés : MM. Thierry BLONDEL-Frederic LUCAS

Assiste à la réunion : M. Jean LIBERGE responsable du pôle des compétitions du DFSM

INFORMATIONS AUX CLUBS

Nous rappelons aux clubs que pour toute communication ou demande d'information, ils doivent :

- Soit utiliser l'adresse électronique du district : district@dfsm.fff.fr

- Soit téléphoner au 0276528172

En aucun cas vous ne devez contacter directement un membre de la commission.

Merci d'indiquer la catégorie et la poule dans lesquelles évolue votre équipe

Appel des décisions : Les décisions de la Commission Départementale des Compétitions Masculines Jeunes peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée ceci **Dans un délai de 2 jours** à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

Les dates et heures des rencontres sont fixées au calendrier, elles sont **IMPÉRATIVES**.

Aucune dérogation ne saurait être accordée, sauf circonstances exceptionnelles, seule la CDCMJ pourra accorder une dérogation, il sera possible d'avancer les dates des rencontres sur Footclub avec l'accord du club adverse

Il est demandé aux clubs de répondre le plus rapidement possible aux demandes de modification de matchs sur FOOT CLUB

Homologation des rencontres : Article 147, l'homologation des rencontres masculines jeunes est Prononcée par la CDCMJ, cette homologation est de droit le trentième jour à minuit, si aucune Instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été Envoyée avant cette date.

Les procès-verbaux n° 24 et 25 sont adoptés à l'unanimité les membres présents

Courriel : district@dfsm.fff.fr
Téléphone : 02.76.52.81.72
Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

Dossier en retour de la commission départementale des règlements et contentieux

CHAMPIONNAT U18 D2 POULE A

Match n° 53213828 : AC BRAY EST FORGES (21) / CA LONGUEVILLAIS (21)

Réclamation d'après match du club du CA LONGUEVILLAIS

Prenant connaissance de la décision de la commission départementale des règlements et contentieux dans son PV annexe n°15 du 09/04/2025 publié le 10/03/2025

La commission homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

Coupe du DFSM U18

La commission homologue les rencontres disputées sur le score acquis sur le terrain.

Tour 3 : matchs joués le samedi 05 avril 2025

Match n° : 53224989 : FC OFFRANVILLAIS 22 / AS FAUVILLAISE 21

Forfait déclaré du FC OFFRANVILLAIS 22 par mail du jeudi 03 avril 2025 à 09h46

La Commission jugeant en 1ère instance :

Donne match perdu par forfait déclaré au FC OFFRANVILLAIS 22 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier l'AS FAUVILLAISE 21 sur le score de 3 buts à 0.

La commission inflige à une amende de 80 € pour forfait déclaré en application des droits de pénalité du DFSM.

Déclare l'équipe AS FAUVILLAISE 21 qualifiée pour le tour suivant.

Match n° : 53224997 : OLYMPIA CAUX FOOTBALL 22 / US LILLEBONNAISE 21

La commission inflige à OLYMPIA CAUX FOOTBALL une amende de 10€ pour insuffisance dans la rédaction de la feuille de match (absence n° du délégué).

EQUIPES QUALIFIÉES POUR LES 1/4 DE FINALE

ST AUBIN FC 21

ESM GONFREVILLE L'ORCHER 22

MONT ST AIGNAN FC 21

CANY FC 21

FC ROLLEVILLAIS 21

US LILLEBONNAISE 21

US LONDINIÈRE 21

O PAVILLAIS 21

TIRAGE des 1/4 de FINALE

Rencontres du jeudi 08 mai 2025

En cas d'impossibilité de recevoir ou de fermeture de terrain les rencontres seront inversées.

FC ROLLEVILLAIS 21 / ST AUBIN FC 21
US LONDINIÈRES 21 / MONT ST AIGNAN FC 21
O PAVILLAIS 21 / CANY FC 21
ESM GONFREVILLE L'ORCHER 22 / US LILLEBONNAISE 21

Coupe du DFSM U15

La commission homologue les rencontres disputées sur le score acquis sur le terrain.

Tour 3 : Rencontre programmée le Jeudi 01 Mai 2025

US NORMANDE 76 1 / AS FAUVILLAISE 1

Tour 4 : matchs joués le samedi 05 AVRIL 2025

Match n° : 53274419 : GRAND QUEVILLY FC 1 / US MESNIL ESNARD FRA 2

La commission inflige à GRAND QUEVILLY FC une amende de 30€ pour non-utilisation de la Fmi.

La commission inflige à GRAND QUEVILLY FC une amende de 10€ pour insuffisance dans la rédaction de la feuille de match (absence du dirigeant).

La commission inflige à L'US MESNIL ESNARD FRA une amende de 10€ pour insuffisance dans la rédaction de la feuille de match (absence du dirigeant).

Tour 4 : Rencontre programmée le jeudi 01 MAI 2025

GCO BIHORELLAIS 1 / SC PETIT COURONNE 1

Tour 4 : Rencontre programmées le jeudi 08 MAI 2025

FC OFFRANVILLAIS 2 / US NORMANDE 76 1

OU

AS FAUVILLAISE 1 / FC OFFRANVILLAIS 2

EQUIPES QUALIFIÉES POUR LES 1/8 DE FINALE

GRPT EFECOC SP 1

SMFCHM 1

GRAND QUEVILLY FC 1

US DE GRAMMONT 1

AL DEVILLE MAROMME 1

US LUNERAYSIENNE 1

US DOUDEVILLAISE 1

YERVILLE FC 1

ENT SOMMERY-VARENNE 1

CS SERV MUNICIPAUX LE HAVRE 1

ES DU MONT GAILLARD 2

USF FECAMP 1

US LILLEBONNAISE 1

AS DE MONTIVILLIERS1

Courriel : district@dfsm.fff.fr
Téléphone : 02.76.52.81.72
Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

GCO BIHORELLAIS 1 OU SC PETIT COURONNE 1
US NORMANDE 76 1 OU AS FAUVILLAISE 1 OU FC OFFRANVILLAIS 2

TIRAGE des 1/8 de FINALE

Rencontres du Jeudi 08 mai 2025

En cas d'impossibilité de recevoir ou de fermeture de terrain les rencontres seront inversées

USF FECAMP 1 / CSM MUNICIPAUX LE HAVRE 1
US LILLEBONNAISE 1 / ES DU MONT GAILLARD 2
US DE GRAMMONT 1 / GRAND QUEVILLY FC 1
GCO BIHORELLAIS 1 OU SC PETIT COURONNE 1 / GRPT EFECOCSP 1
SMFCH 1 / YERVILLE FC 1
ENT SOMMERY VARENNE 1 / US LUNERAYSIENNE 1
US DOUDEVILLAISE 1 / AL DEVILLE MAROMME 1

Rencontre du Jeudi 29 mai 2025

FC OFFRANVILLAIS 2 / AS DE MONTIVILLIERS 1
OU
US NORMANDE 1 / AS DE MONTIVILLIERS 1
OU
AS FAUVILLAISE 1 / AS DE MONTIVILLIERS 1

FINALE DÉPARTEMENTALE PITCH U13 : 2025

RESULTATS

Classement des féminines :

1.Le Havre AC	426 points
2.US Quevilly Rouen Métropole	379 points
3.CMS Oissel	317 points
4.Grand Quevilly FC	264 points
5.Football Club Féminin Plateau Est	262 points
6.Football de la Boucle Seine	240 points
7.SC Octeville sur Mer	230 points
8.Olympique de Pavilly	159 points

Equipes qualifiées pour la finale régionale :

Le Havre AC
US Quevilly Rouen Métropole
CMS Oissel

Courriel : district@dfsm.fff.fr
Téléphone : 02.76.52.81.72
Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

Grand Quevilly FC
Football Club Féminin Plateau Est

Classement masculins

1.US Quevilly Rouen Métropole	387 points
2.École de Foot Elbeuf	371 points
3.Stade Sotteville Football	361 points
4.Le Havre AC	339 points
5.FC Rouen 1899	333 points
6.CS Gravenchon	286 points
7.SC Frileuse	279 points
8.CMS Oissel	278 points
9.FC Offranvillais	272 points
10.CSS Municipaux	266 points
11.Rouen Sapins FC	266 points
12.Yvetot AC	258 points
13.ESM Gonfreville	254 points
14.FC Dieppe	247 points
15.Cany FC	240 points
16 .Olympique de Pavilly	219 points

Equipes qualifiées pour la finale régionale :

US Quevilly Rouen Métropole
École de Foot Elbeuf
Stade Sotteville Football
Le Havre AC
FC Rouen 1899

EQUIPES QUALIFIEES AU TOUR N° 3 **DE LA COUPE DFSM U13**

Plateau 1 : FC DIEPPE 2
US NORMANDE 76
Plateau 2 : FUSC BOIS GUILLAUME 2
US DOUDEVILLAISE 1
Plateau 3 : AL DEVILLE MAROMME 1
FC LA BOUCLE de SEINE 1
Plateau 4 : US MESNIL ESNARD 2
ISNEAUVILLE FC 1
Plateau 5 : ECOLE de FOOT ELBEUF 2
ST AUBIN FC 1

Courriel : district@dfsm.fff.fr
Téléphone : 02.76.52.81.72
Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

- Plateau 6 : QUEVILLY RM 2
 SC PETIT COURONNE 1
- Plateau 7 : USF FECAMP 2
 CS GRAVENCHON 2
- Plateau 8 : OLYMPIA'CAUX FOOT 1
 US EPOUVILLE 2
- Plateau 9 : SOLIDARITE S GOURNAY 1
 LE HAVRE CAUCRIAUVILLE S 1

TIRAGE DU TOUR N° 4
DE LA COUPE DFSM U13

Rencontres programmées le jeudi 8 Mai

Possibilité d'avancer la date des plateaux , les 3 équipes concernées doivent être d'accord

<u>PLATEAU 1</u>	<u>PLATEAU 2</u>	<u>PLATEAU 3</u>
DOUDEVILLE	DIEPPE	ISNEAUVILLE
US DOUDEVILLAISE 1	FC DIEPPE 2	ISNEAUVILLE FC 1
US NORMANDE 76 1	FUSC BOIS GUILLAUME 2	ST AUBIN FC 1
US MESNIL ESNARD 2	OLYMPIA'CAUX FOOT 1	QUEVILLY RM 2

<u>PLATEAU 4</u>	<u>PLATEAU 5</u>	<u>PLATEAU 6</u>
PETIT COURONNE	GRAVENCHON	EPOUVILLE
SC PETIT COURONNE 1	CS GRAVENCHON 2	US EPOUVILLE 2
FC LA BOUCLE DE SEINE 1	AL DEVILLE MAROMME 1	USF FECAMP 2
ECOLE de FOOT ELBEUF 2	SOLIDARITE S GOURNAY 1	LE HAVRE CAUCRIAUVILLE S 1

Le Président Denis OLIVIER


 Denis OLIVIER

Le Secrétaire Serge COLARD


 Serge COLARD